

MÉTROPOLE

Les maires relancent le syndicat des transports



Au premier avec Jean-Noël Guérini, Jean-David Ciot ou Sophie Joissains, le préfet Théry n'a pas cillé hier. / PHOTO PATRICK NOSETTO

À chacun sa conférence. Métropolitaine fin décembre pour les tenants du projet gouvernemental autour de la ministre Marlyse Lebranchu, territoriale, hier, pour ses opposants. Réunis au Dock des Suds, une centaine de maires ont martelé leur volonté de créer une alternative. "Je ne dis pas que la métropole ne se fera pas un jour, convient Roland Darrouzès, président de l'union des maires des Bouches-du-Rhône. Mais elle ne se fera pas comme le gouvernement veut la faire." Le micro brûlant de passion, Georges Christiani, maire de Mimet et porte-parole du mouvement, se fait plus menaçant. "Si on continue les figures imposées d'un gouvernement qui ne nous entend pas, la situation sera difficile pour les habitants et pour l'application de la loi."

Assis au premier rang, le chef de cabinet et un conseiller spécial de la ministre écoutent sans ciller. "On ne commentera pas",

se contenteront-ils en sortant. Une loi est prévue pour l'automne et une application pas avant 2015, ce qui laisse du temps pour un compromis.

Arc-boutés face aux "stylos à l'encre de certitudes des technocrates", Georges Christiani et les maires voient autrement. Leur projet d'établissement public opérationnel de coopération (Epic) en main, ils ont choisi d'avancer. En s'engageant notamment à lancer, d'ici le 30 juin dans leurs collectivités, un réseau de transport intégré dans le département. Ce qui, avec le syndicat mixte est censé exister depuis 2010... Seul Eugène Caselli, président PS de MPM, n'a pas signé. "Jean-Noël Guérini vous a donné l'occasion de le faire en juillet dernier en transférant ses compétences et plusieurs intercommunalités ont refusé" (Aix et Martigues, ndlr). Malgré quelques sifflets, l'atmosphère s'est un peu refroidie. **F.T.**

Un seul ticket de bus pour la communauté urbaine

Une délibération sera débattue ce matin à MPM. Application en juillet

En attendant que la métropole ou une structure qui y ressemble se penche enfin de manière concrète sur les réseaux de transports en commun départementaux, la communauté urbaine pose une pierre. Ce matin, à l'occasion d'une séance plénière maigre en rapports - tout juste 24 - une délibération proposera d'harmoniser les abonnements entre les réseaux couvrant les dix-huit communes de MPM. À partir du 1^{er} juillet, de La Ciotat à Marignane, de Gémenos à Marseille et Saus-

"Cela peut être une préfiguration pour plus tard."
EUGÈNE CASELLI

set, les abonnés pourront voyager avec un seul et même ticket. "Le pass Transports que nous mettons en place permettra d'aller et venir sur tout le réseau sans rupture de charge, explique Joël Raffin, directeur des services à la communauté urbaine. Grâce à une convention entre les différentes autorités de transports, où figurent également les cars du Conseil général, nous allons faciliter les déplacements au quotidien." Les soupirs de soulagement se font déjà entendre chez les usagers.



De La Ciotat ou Sausset, les abonnés pourront désormais rejoindre le Vieux-Port avec un ticket. / PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH

Pas de changement majeur à attendre concernant les tarifs, la convention ayant permis d'harmoniser les prix pratiqués jusque-là avec ceux en vigueur à la RTM, principale régie de transports de l'agglomération. "Maintenant que nous gérons la gare routière de Saint-Charles, rappelle Joël Raffin, nous avons l'habitude de ce genre de contrat. C'est pourquoi il sera appliqué très rapidement, dès juillet." Si le technicien de MPM ne veut voir dans ce dossier qu'une "vraie portée pour le quotidien

des gens", son président, le socialiste Eugène Caselli, y ajoute une lumière politique naturelle.

"Ce pass transports était déjà défini depuis longtemps, mais cela peut être une préfiguration pour plus tard", notait-il en sortant de la conférence territoriale au Dock des Suds. Où il s'est parfois senti bien seul face aux maires et autres patrons d'intercommunalités.

Eugène Caselli ne croit pas trop, en revanche, à une séance qui tourne au débat peu ou anti métropole ce matin. Mé-

QUID DES IMPÔTS ?

Comme la Ville lundi dernier, la communauté urbaine n'a pas prévu d'augmenter les impôts cette année. Une tradition à un an d'une échéance politique majeure. En revanche, une harmonisation des taxes sur les ordures ménagères sera conclue d'ici un mois. Elles amèneront à un taux de 12 % pour les contribuables hors Marseille et 18 % pour les Marseillais. "Mais l'ajustement ne se ressentira quasiment pas à Marseille, puisque cela reviendra à une augmentation de quatre euros pour un foyer fiscal", souligne Eugène Caselli, président PS de l'institution. **F.T.**

me si, hier, un maire de MPM s'est rangé du côté des opposants, portant leur nombre à 10 sur 18. "Il est possible que certains maires profitent du rapport sur les transports pour lancer le débat, mais ce n'est pas forcément le lieu, glisse le président de MPM. Et ils se sont longuement exprimés ce matin. La séance plénière devrait être tranquille." Il n'y sera pas uniquement question de transports. Le débat d'orientations budgétaires constituant l'autre temps fort de la matinée. **François TONNEAU**

15876



50% D'ÉCONOMIES⁽¹⁾
20€ SOIT 10€
La bouteille Prix payé en caisse Remise Fidélité déduite⁽²⁾
10€ sur la Carte

Scotch Whisky BALLANTINE'S
40% vol., 1 L.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Avec la Carte Carrefour
-50%
D'ÉCONOMIES
SUR LES PRODUITS DE CETTE PAGE



50% D'ÉCONOMIES⁽¹⁾
17€90 SOIT 8€95
Le pack Prix payé en caisse Remise Fidélité déduite⁽²⁾
8,95€ sur la Carte

Couches CARREFOUR BABY
4/9 kg, 7/18 kg, 9/20 kg, 11/25 kg

50% D'ÉCONOMIES⁽¹⁾
3€78 SOIT 1€89
L'unité Prix payé en caisse Remise Fidélité déduite⁽²⁾
1,89€ sur la Carte

Dosettes SENSEO MAISON DU CAFÉ

Différentes variétés
36 dosettes, 250 g. Soit le kg : 15,12€.



50% D'ÉCONOMIES⁽¹⁾
1€39 SOIT 0€69
Le sachet Prix payé en caisse Remise Fidélité déduite⁽²⁾
0,70€ sur la Carte

Emmental rapé CARREFOUR

28% M.G. 200 g. Soit le kg : 6,95€.
Existe aussi en Emmental bloc 250 g.
Soit le kg : 5,56€.



1) Offres limitées à 3 produits par foyer et non valables dans le magasin d'Ajaccio.

2) Le prix indiqué correspond au prix auquel vous revient le produit en tenant compte du montant de l'Avantage Fidélité crédité sur votre Compte Fidélité et utilisable dès la réception de votre Chèque Fidélité.

Du vendredi 15 au samedi 16 février

Carrefour

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Progress - Carrefour - R.C.S. Nanterre 8243 897 433 - Carrefour hypermarchés SAS Société
général au capital de 1242 800 euros - BP 66079 - 91007 Evry Cedex - 451 321 330 RCS Evry